

## AVIS DE POSTE VACANT

# PRÉPOSÉ (E) AUX STATIONS DE POMPAGE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

## Concours 18-314

### SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du contremaître du Département aqueduc et égouts, le titulaire du poste exécute diverses tâches manuelles relatives à l'entretien et la réparation des stations de pompage et des déversoirs du réseau d'aqueduc et d'égouts. Lorsque requis, il peut également être appelé à effectuer toute autre tâche relevant du Département aqueduc et égouts.

### PRINCIPALES FONCTIONS

- Voit à l'opération des équipements des stations de pompage municipales;
- Vérifie le fonctionnement des pompes et différents équipements et accessoires des différentes stations de pompage;
- Analyse les données télémétriques des pompes des différentes stations de pompage;
- Fait des rapports de fonctionnement des différentes pompes sur une base régulière;
- Démonte, répare ou fait réparer les pompes, équipements (voltmètre, ampèremètre, indicateur de pression, température, compteur, etc.) et accessoires (clapets, vannes, flottes, arbre de transmission, etc.), les réinstalle et les calibre;
- Vérifie les composantes des panneaux de contrôle afin de diagnostiquer les problèmes (automates, contrôleur de niveau, unités de surveillance de moteur, etc.);
- Procède à l'ajustement des niveaux de départ et d'arrêt des pompes à partir des panneaux de contrôle;
- Lorsque requis, vérifie et modifie les signaux de télémétrie;
- Tient à jour un livre de bord de toutes les interventions faites sur chacune des pompes (type de travaux, date d'exécution, etc.), et ce, par station de pompage ainsi que pour les déversoirs présents sur le territoire de la Ville;
- Vérifie l'étanchéité et fait l'entretien des différentes conduites sanitaires à l'intérieur des stations de pompage ainsi que des ouvrages de surverse;
- Veille à ce que l'entretien général des bâtiments et des terrains constituant les stations de pompage soit réalisé;
- Vérifie, autant de façon visuelle qu'électroniquement, les différents déversoirs présents sur le territoire de la Ville, et ce, sur une base régulière;
- Effectue les interventions nécessaires au bon fonctionnement des différents déversoirs (par exemple, la remise en place et en fonction des flottes, l'entretien des régulateurs de débit, etc.);
- Fait des rapports au sujet de l'état des différents déversoirs, sur une base régulière, aux différentes autorités gouvernementales;
- Fait le suivi du programme d'entretien préventif des différentes stations de pompage;
- Assure et coordonne le nettoyage de l'intérieur des puits mouillés des différentes stations de pompage avec un récurateur, et ce, selon la fréquence établie par le supérieur immédiat ou le programme d'entretien préventif;



- Est appelé à réaliser certains travaux d'entretien et de réparation nécessaires à l'intérieur des stations de pompage;
- Effectue la gestion et la supervision des travaux d'entretien réalisés par différents sous-traitants lorsque requis;
- Assure l'inspection des conduites de refoulement incluant les accessoires inhérents à ces dernières, tels les purgeurs d'air;
- À la lumière des données recueillies à l'égard du temps de fonctionnement des pompes, établit les capacités résiduelles des ouvrages;
- S'assure du bon fonctionnement, du calibrage et de l'entretien des différents équipements de sécurité qu'il utilise, tels détecteurs de gaz, appareils respiratoires, treuils, lignes de vie, potences, trépieds, etc.;
- S'assure de respecter les directives de sécurité inhérentes aux opérations d'entretien des stations de pompage telles les procédures de cadenassage, d'espaces clos, etc.;
- Voit au bon rangement et à l'entretien des outils et des équipements;
- Conduit des véhicules de la Ville;
- Répond à des situations d'urgence en dehors des heures régulières de travail;
- Effectue toutes autres tâches que lui confie son supérieur.

#### **EXIGENCES DU POSTE**

---

- D.E.P. en conduite de procédés de traitement de l'eau ou son équivalent (une combinaison de formation académique et d'expérience pertinente supplémentaire pourrait pallier à l'exigence de formation académique);
  - Détenir un minimum d'une année d'expérience pertinente en entretien d'équipement de pompage;
  - \* Détenir un permis de conduire valide de classe 5;
  - Connaissance de base du logiciel Excel;
  - Une connaissance de base en instrumentation et contrôle et en automate programmable est un atout;
  - Une connaissance de base en technique d'usinage est également un atout;
  - Posséder la connaissance des techniques, des pratiques et de l'outillage en lien avec les différentes tâches associées à la fonction;
  - Être en excellente condition physique et être en mesure de travailler dans des milieux septiques et en espaces clos;
  - Posséder les qualités et aptitudes suivantes : minutieux, consciencieux, débrouillard, méthodique, autonome, courtois et bonne capacité d'apprentissage.
- \* **Le détenteur d'un permis de classe 5 peut postuler, mais doit s'engager à obtenir le permis de conduite de classe 3 avec les mentions F et M dans un délai maximal de douze (12) mois suivant la fin de sa période d'essai comme condition de maintien d'emploi.**



## **RÉMUNÉRATION ET HORAIRE DE TRAVAIL**

---

La semaine de travail est d'une durée de 40 heures. La rémunération correspond à celle prévue à la convention collective en vigueur soit de 24.79 \$ (0-12 mois), 26.84 \$ (13-24 mois) et 29.17 \$ (25 mois et plus), et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée doit transmettre son curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis **au plus tard le 20 juillet 2018**, en mentionnant le numéro de **concours 18-314** par courriel à l'adresse suivante : [ressources-humaines@ville.st-hyacinthe.qc.ca](mailto:ressources-humaines@ville.st-hyacinthe.qc.ca) ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines  
Ville de Saint-Hyacinthe  
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des minorités visibles et des minorités ethniques et des personnes vivant avec un handicap. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

**Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.**

---